
Avertissement : Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ne peut garantir qu'un certificat de naissance portant un marqueur de genre « x » sera accepté par les autorités d'autres organisations.

Comment présenter une demande

- En personne à la Division de l'état civil, 149 Smallwood Drive, Mount Pearl (T.-N.-L.)
- Par la poste « Confidential Services / Services confidentiels », Vital Statistics Division / Division de l'état civil, Digital Government and Service NL / Gouvernement numérique et Service T.-N.-L., C.P. 8700, St. John's A1B 4J6

Qui est admissible?

- La personne qui présente la demande doit être née à Terre-Neuve-et-Labrador et y résider depuis 3 mois.
- La personne qui présente la demande doit être âgée de 16 ans ou plus (si cette personne a moins de 16 ans, elle doit remplir le formulaire « Changement de la mention du sexe – Moins de 16 ans »).

Documents requis

- Une demande de changement de la mention du sexe remplie par la personne qui demande le changement (section 1).
- Une déclaration écrite de la personne qui fait la demande confirmant qu'elle a assumé, s'identifie avec et a l'intention de maintenir l'identité de genre correspondant au changement demandé (section 2).
- Copie certifiée conforme des documents d'immigration et de citoyenneté (si la naissance a eu lieu hors du Canada).

Important

- Veuillez remplir toute la demande afin d'éviter tout retard dans le traitement.
- Si les documents soumis avec la demande sont dans une langue autre que l'anglais ou le français, la personne qui fait la demande doit présenter une traduction officielle d'un traducteur agréé.
- Les certificats suivants comprennent la mention du sexe : Certificats de naissance formats court et long.
- Tous les certificats de naissance courts et longs en possession de la personne qui fait la demande, délivrés avant le changement de la mention du sexe, doivent être renvoyés à la Division de l'état civil, car ils ne seront plus valides.
- Après avoir suivi les étapes ci-dessus, la personne qui présente la demande peut commander un nouveau certificat de naissance en remplissant la demande de certificat de naissance ci-jointe.
 - Certificat de naissance court : Renseignements sur la personne uniquement – Comprend le nom, le sexe, le lieu et la date de naissance.
 - Certificat de naissance long : Renseignements parentaux inclus – Comprend les renseignements du certificat court, ainsi que les noms des parents figurant sur l'enregistrement de la naissance.
 - Les frais pour un nouveau certificat de naissance s'élèvent à 35 \$, ou 30 \$ en ligne.
 - Il est possible de demander un certificat de changement de la mention du sexe commémoratif au coût de 25 \$.

Avis de confidentialité

La Division de l'état civil recueille des renseignements personnels relatifs aux naissances, aux décès, aux mariages, aux adoptions et aux changements de nom, en vertu des lois suivantes : *Vital Statistics Act, 2009* [loi sur les statistiques de l'état civil]; *Marriage Act* [loi sur le mariage]; *Change of Name Act, 2009* [loi sur le changement de nom]; *Adoption Act, 2013* [loi sur l'adoption]; *Children's Law Act* [loi sur le droit de l'enfance]. Les renseignements personnels recueillis par le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador sont protégés en vertu de l'*Access to Information and Protection of Privacy Act, 2015* [loi sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels]. Pour plus de renseignements, veuillez appeler le 709-729-3313.



Changement de la mention du sexe – 16 ans ou plus

Section 1 – Détails de la naissance telle qu'elle est actuellement enregistrée – En lettres moulées

Nom de famille		
Prénom	Deuxième prénom	Autres prénoms
		Homme <input type="checkbox"/> Femme <input type="checkbox"/> X <input checked="" type="checkbox"/>
Date de naissance (AAAA-MM-JJ)	Lieu de naissance (ville ou collectivité)	Province

Section 1 : 1 – Renseignements sur la mère – Nom de jeune fille de la mère (tel qu'il figure sur l'enregistrement de naissance officiel)

Nom de famille		
Prénom	Deuxième prénom	Autres prénoms
Lieu de naissance (ville ou collectivité)	Province ou état	Pays

Section 1 : 2 – Renseignements sur le père ou l'autre parent, si indiqué dans le registre des naissances

Nom de famille		
Prénom	Deuxième prénom	Autres prénoms
Lieu de naissance (ville ou collectivité)	Province ou état	Pays

Section 2 - Déclaration écrite de la personne qui présente la demande

Je,

déclare solennellement que :

(veuillez écrire le nom complet en lettres moulées)

1. Je fais cette demande pour changer la mention du sexe.

Veuillez cocher :

d'homme à femme

ou

d'homme à X

ou

□ de X à homme

ou

de femme à homme

de femme à X

de X à femme

2. J'ai assumé l'identité de genre, je m'identifie avec l'identité de genre et j'ai l'intention de maintenir l'identité de genre qui correspond au changement de la mention du sexe demandé.

3. Je comprends que tous les certificats de naissance délivrés précédemment ne seront plus valides après le changement de la mention du sexe et qu'ils seront annulés, si la naissance a eu lieu à Terre-Neuve-et-Labrador.

Veuillez cocher :

Je joins tous les certificats de naissance de Terre-Neuve-et-Labrador délivrés précédemment.

10

Je n'ai actuellement pas de certificat de naissance de Terre-Neuve-et-Labrador en ma possession.

4. Je comprends que l'utilisation, par moi-même ou par quelqu'un d'autre, d'un certificat de naissance qui a été annulé, constitue une infraction.

Déclaré sous serment (ou affirmé solennellement) à

, dans la

province de

en ce jour de , 2 .

**Commissaire à l'assermentation / Juge de paix /
Notaire public – arborant un sceau en relief
(si rempli hors de Terre-Neuve-et-Labrador)**

Signature de la personne qui présente la demande



Demande de certificat de naissance

Veuillez lire les directives au verso attentivement avant de remplir la demande.

Avertissement : Le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ne peut garantir qu'un certificat de naissance portant le marqueur de genre « x » sera accepté par les autorités d'autres organismes.

Remarque : La demande doit être accompagnée de tous les frais exigés. Des frais de 35 \$ sont exigés pour chaque document demandé dans la section 3. Ces frais peuvent être payés par chèque à l'ordre du « Newfoundland Exchequer » ou à l'aide du formulaire d'autorisation de carte de crédit.

Chaque partie doit être remplie AU COMPLET. Veuillez vous assurer de joindre une pièce d'identité à votre demande. Voir au verso pour plus de détails.

Division de l'état civil / Vital Statistics Division
Gouvernement numérique et Service T.-N.-L.
P. O. Box 8700
St. John's, NL A1B 4J6
Téléphone : 709-729-3308
Site Web : <http://www.gov.nl.ca/dgsnl>
Courriel : vstats@gov.nl.ca

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR	IDENTIFICATION REQUISE POUR OBTENTION DU CERTIFICAT DE NAISSANCE		
	Nom _____		
	Adresse postale _____		
	Adresse (suite) _____		Ville et province _____
	Téléphone (résidence) _____	Téléphone (travail) _____	Courriel _____
	Relation avec la personne nommée sur le certificat dont vous faites la demande Moi-même (vous devez avoir au moins 16 ans) <input type="checkbox"/> Père ou autre parent <input type="checkbox"/> Mère (si l'enfant a moins de 19 ans) <input type="checkbox"/> (si l'enfant a moins de 19 ans) Autre (veuillez préciser) _____		
ESPACE RÉSERVÉ AU BUREAU Signature du demandeur _____ Motif de la demande de certificat _____ Veuillez cocher une case seulement Je passerai prendre le certificat en personne, <input type="checkbox"/> ou envoyez le certificat par la poste <input type="checkbox"/>			

2 CONSENTEMENT	Si vous n'êtes pas la personne nommée sur le certificat dont vous faites la demande (ou si vous êtes un parent qui demande le certificat de votre enfant adulte – âgé de 19 ans ou plus), le consentement écrit est exigé. Assurez-vous que la présente partie est signée par la personne nommée sur le certificat de naissance ou qu'une lettre de consentement signée et datée est fournie avec votre demande.	
	Je, _____, autorise que mon certificat de naissance soit délivré au demandeur indiqué ci-dessus Personne nommée sur le certificat _____ et affirme que je connais la personne qui agit à mon nom depuis au moins un (1) an. Je comprends que la tierce partie utilisera ces renseignements aux fins de la présente demande seulement et que les renseignements ne seront conservés sans mon consentement.	

RENSEIGNEMENTS SUR LA NAISSANCE	La personne est-elle décédée? Oui – joindre preuve de décès <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>	
	Nom de famille à la naissance _____ Tous les prénoms _____	
	Femme <input type="checkbox"/> Si vous cochez le « X », veuillez remplir cette partie.	Homme <input type="checkbox"/> Je, _____, comprends que le gouvernement de Terre-Neuve-et-Labrador ne peut garantir qu'un certificat de naissance portant le marqueur de genre « x » sera accepté par les autorités d'autres organismes.
	Date de naissance Mois _____ Jour _____ Année _____	Lieu de naissance (ville, localité) _____
	Nom de famille du père ou de l'autre parent _____ (Prénoms) _____	
	Nom de famille à la naissance de la mère ou de l'autre parent _____ (Prénoms) _____	
	Certificat(s) requis : *Remarque : Si non spécifié, le certificat est délivré en format court. Voir les précisions sur chaque format au verso. Le format cours ne contient pas le nom des parents.	
	Format long - 35 \$ Format court - 35 \$ Copie conforme de l'enregistrement de naissance - 35 \$ Copie conforme du changement de nom légal - 35 \$	
	*Remarque : Une copie conforme de l'enregistrement de naissance (« birth registration ») N'EST PAS un certificat de naissance. Il s'agit d'une copie du formulaire d'enregistrement de naissance certifié par le registraire général.	

4 RÉSERVÉ AU BUREAU	Initials _____ Date _____		Record no. _____
	Search _____		Date of registration _____
	Second Search _____		Certificate no. _____
	Issued _____		File no. _____
	Acceptable ID presented? Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>		Receipt no. _____
	Entitled? Yes <input type="checkbox"/> No <input type="checkbox"/>		Amount received _____
			Refund _____

AVIS SUR LA CONFIDENTIALITÉ

Les renseignements personnels sont recueillis dans le présent formulaire conformément à la *Vital Statistics Act, 2009*. Les renseignements fournis seront utilisés pour satisfaire aux exigences de la *Vital Statistics Act, 2009* liées à l'émission des renseignements de naissance. Pour toute question sur la collecte et l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec un représentant de l'état civil en appelant au 709-729-3308.

Qui peut demander un certificat de naissance?

- Une personne physique.
- Une personne âgée d'au moins 19 ans.
- Une personne :
 - qui connaît la personne l'ayant désignée à agir à son nom depuis au moins un an et a signé la déclaration à cet effet dans le formulaire établi par le ministre;
 - est un avocat qui agit au nom de la personne l'ayant désignée; ou
 - qui convainc le registraire général qu'elle agit pour le compte ou travaille à l'emploi du gouvernement, d'un organisme de bienfaisance ou à but non lucratif qui fournit un soutien social ou des services sociaux à la personne l'ayant désignée et qui a signé une déclaration à cet effet dans le formulaire établi par le ministre.

Le certificat en format court présente les renseignements suivants :

NOM COMPLET de la PERSONNE, DATE DE NAISSANCE, LIEU DE NAISSANCE, SEXE, NUMÉRO D'ENREGISTREMENT, DATE D'ENREGISTREMENT et DATE DE DÉLIVRANCE.

Le certificat de naissance en format long présente, en plus des renseignements du format court, les noms des parents.

Les certificats sont préparés à partir des renseignements tirés des enregistrements originaux en filière à notre bureau.

Identification

Toute personne qui fait la demande d'un certificat de naissance doit présenter une pièce d'identité acceptable, soit une pièce d'identité portant une photo ou deux autres pièces d'identité, dont au moins une contient la signature et l'adresse du demandeur. Une personne ayant l'autorisation écrite de faire la demande d'un certificat ou de passer prendre en personne le certificat d'une autre personne doit présenter sa propre pièce d'identité. Les demandes envoyées par la poste doivent être accompagnées de photocopies des pièces d'identité.

Pour un service plus rapide

Remplir au complet les sections pertinentes (**toute omission doit être justifiée par écrit**).

Inclure avec la demande votre paiement en devises canadiennes, par chèque ou mandat-poste, à l'ordre du « Newfoundland Exchequer Account ».

Vous assurer que votre nom et votre numéro de téléphone sont exacts et lisibles.

Indiquer si vous désirez recevoir votre certificat par la poste ou si vous voulez le prendre en personne.

REMARQUE : Toutes les demandes envoyées par la poste doivent être adressées au bureau de Mount Pearl.

Le service est offert à :

Vital Statistics Division / Division de l'état civil
Motor Registration Building
149 Smallwood Drive
Mount Pearl, NL A1B 4J6
Téléphone : 709-729-3308

Site Web : <http://www.gov.nl.ca/dgsnl/department/bmd-contact> (en anglais seulement)